



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014

Luberon Monts de Vaucluse

CABRIÈRES D'AVIGNON, CAVAILLON, CHEVAL-BLANC, GORDES, LAGNES,
LES BEAUMETTES, LES TAILLADES, MAUBEC, MÉRINDOL, OPPÈDE, ROBION





La Loi impose au Président de chaque EPCI de transmettre avant le 30 septembre, le rapport d'activité de l'année écoulée. Au-delà d'une obligation légale, l'élaboration de ce document est un facteur d'amélioration de la connaissance, par les élus des Communes membres, des actions communautaires menées. L'année 2014, première année d'existence de notre Communauté de Communes, a été marquée par la mise en place d'une nouvelle organisation administrative et la conduite de projets dont certains avaient été initiés par les collectivités préexistantes.

Le rapport d'activité 2014 rassemble les actions de Luberon Monts de Vaucluse, de ses élus et de ses services. Je pense qu'il est important de parcourir ce document pour mieux connaître Luberon Monts de Vaucluse et son ancrage au sein de notre territoire.

Le Président
Gérard Daudet

La production d'un rapport d'activité est une obligation légale inscrite dans l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, libellé comme suit :

“Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale.”

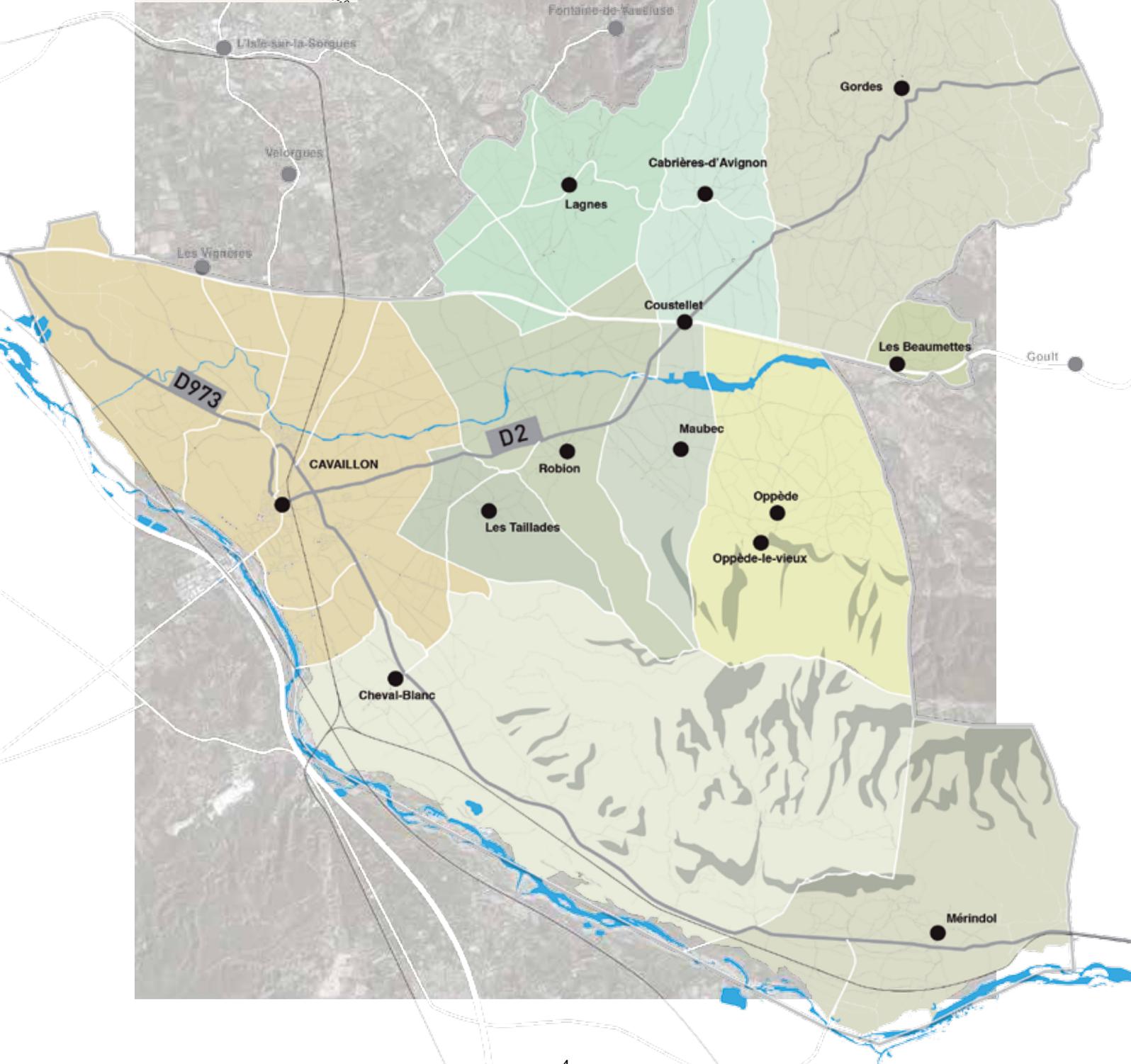
Sommaire

| | |
|---|----|
| 1. Territoire | 4 |
| 2. Instances de décisions : conseil, bureau, commissions | 5 |
| 3. Compétences | 9 |
| 4. Développement économique | 10 |
| 5. Tourisme | 12 |
| 6. Campings | 14 |
| 7. Petite Enfance | 16 |
| 8. Médiathèques | 19 |
| 9. Collecte et Environnement | 21 |
| 10. Piscines | 24 |
| 11. Musiques actuelles | 26 |
| 12. Ressources humaines | 28 |
| 13. Ressources budgétaires | 30 |
| 14. Ressources juridiques | 32 |
| 15. Ressources techniques | 34 |
| 16. Politiques partenariales | 36 |

1- Territoire



11 communes
47 268 habitants
271,14 km²



2 - Instances de décision

Le principe énoncé à la création de l'EPCI est celui d'une représentation équitable des communes. C'est pourquoi, plusieurs adaptations à la Loi ont été réalisées, au sein des instances de gouvernance.

Le Conseil communautaire

Il se compose de 42 membres.

Les élus ont souhaité un minimum de 2 membres par commune (sauf pour la commune des Beaumettes qui dispose d'un délégué suppléant).

Il s'est réuni à 9 reprises :

| | |
|---------------------------|------------------|
| 18 décembre 2013 | 17 avril 2014 |
| (installation du conseil) | 26 juin 2014 |
| 15 janvier 2014 | 24 juillet 2014 |
| 27 février 2014 | 15 octobre 2014 |
| 5 avril 2014 | 18 décembre 2014 |

196 rapports ont été présentés et adoptés en conseil communautaire :

- Affaires générales et juridiques : 58
- Finances : 28
- Ressources humaines : 16
- Petite Enfance : 10
- Développement éco/ Aménagement de l'Espace : 23
- Environnement : 16
- Médiathèques/Musiques Actuelles : 18
- Campings/Tourisme : 18
- Piscines : 9

Le président



Gérard Daudet
Président

Le bureau



Robert Donnat
1^{er} Vice-Président
@Maire de Lagnes



Maurice Chabert
Vice-Président
@Maire de Gordes



René Valentino
Vice-Président
@Conseiller Municipal de Maubec



Jacqueline Combe
Vice-Présidente
@Maire de Mérindol



Christian Mounier
Vice-Président
@Maire de Cheval-Blanc



Nicole Girard
Vice-Présidente
@Maire des Taillades



Marie-Paule Ghiglione
Vice-Présidente
@Maire de Cabrières d'Avignon



Patrick Sintès
Vice-Président
@Maire de Robion



Claire Aragones
Vice-Présidente
@Maire des Beaumettes



Jean-Claude Bouchet
Vice-Président
@Maire de Cavaillon



Albert Calvo
décédé le 2/12/2014
@Maire d'Oppède

Les élus communautaires



Jean-Claude Rebuffat
@Cabrières
d'Avignon



Elisabeth Amoros
@Cavaillon



Corinne Brousse-Carletto
@Cavaillon



Marie-Hélène Clément
@Cavaillon



Patrick Courtecuisse
@Cavaillon



Thibaut De La Tocnaye
@Cavaillon



Valérie Delonnette-Romano
@Cavaillon



Michel Derommelaere
@Cavaillon



Bernard Divita
@Cavaillon



Olivier Florens
@Cavaillon



Joëlle Grand
@Cavaillon



Christian Léonard
@Cavaillon



Leslie Mesle
@Cavaillon



Laurence Paignon
@Cavaillon



Jean-Pierre Peyrard
@Cavaillon



Géraldine Racchini-Danjaume
@Cavaillon



David Roche
@Cavaillon



Hervé Roullin
@Cavaillon



Félix Borel
@Cheval-Blanc



Marie-Thérèse Nemrod-Bonnal
@Cheval-Blanc



Joëlle Paul
@Cheval-Blanc



Jacqueline Jouve
@Gordes



Christiane Clauzon
@Lagnes



Claude Badoc
@Les Taillades



Arlette Bergier
@Maubec



Bruce Brepson
@Mérindol



Isabel Casteau
@Oppède



Michel Granier
@Robion



Alain Ricaud
@Robion



Hélène Rodriguez
@Robion

Le Bureau

Il est composé de 12 membres, le Président, Gérard Daudet et 11 vice-présidents représentant chacun une commune.

Il s'est réuni à 8 reprises :

8 janvier 2014
 20 février 2014
 10 avril 2014
 16 juin 2014
 17 juillet 2014
 2 octobre 2014
 17 novembre 2014
 11 décembre 2014

Les commissions

Elles sont au nombre de 12, composées chacune de 10 à 13 membres. Les commissions sont formées d'élus communautaires en grande majorité. Afin de permettre aux communes de participer au plus grand nombre de commissions,

un élu municipal (par commune) peut remplacer les élus communautaires représentant sa commune.

Réunions des commissions

- Aménagement et développement : 27 novembre
- Aménagement rural : 10 juin
- Campings : 25 juin et 18 novembre
- Environnement/Collecte : 22 mai et 30 septembre
- Finances : 13 février, 14 mars, 27 mai et 5 novembre
- Médiathèques : 14 mai, 23 juillet et 19 novembre
- Musiques actuelles : 6 mai et 7 octobre
- Petite Enfance : 2 juin et 15 décembre
- Piscines : 19 juin et 3 décembre
- Tourisme : 20 mai, 19 septembre et 21 octobre
- Travaux : 15 juillet

Les commissions

Commission Développement Économique et Aménagement de l'Espace

Président : Gérard DAUDET



C. Aragones, *Les Beaumettes*
 M. P. Ghiglione, *Cabrières d'Avignon*
 J.C. Bouchet, *Cavaillon*
 C. Brousse Carletto, *Cavaillon*
 M. Derommelaere, *Cavaillon*
 J. Paul, *Cheval-Blanc*
 M. Chabert, *Gordes*
 R. Donnat, *Lagnes*
 R. Valentino, *Maubec*
 B. Brepson, *Mérindol*
 P. Sintes, *Robion*
 C. Badoc, *Les Taillades*

Commission Environnement

Président : Jacqueline COMBE



L. Daumas, *Les Beaumettes*
 J. C. Rebuffat, *Cabrières d'Avignon*
 V. Delonnette, *Cavaillon*
 L. Paignon, *Cavaillon*
 T. de la Tocnaye, *Cavaillon*
 F. Borel, *Cheval-Blanc*
 J. Jouve, *Gordes*
 R. Donnat, *Lagnes*
 R. Valentino, *Maubec*
 A. Calvo, *Oppède*
 A. Ricaud, *Robion*
 C. Badoc, *Les Taillades*

Commission Petite Enfance

Président : Jean-Claude BOUCHET



C. Aragones, *Les Beaumettes*
 M. P. Ghiglione, *Cabrières d'Avignon*
 E. Amoros, *Cavaillon*
 L. Mesle, *Cavaillon*
 M. T. Nemrod-Bonal, *Cheval-Blanc*
 J. Jouve, *Gordes*
 Ch. Clauzon, *Lagnes*
 A. Bergier, *Maubec*
 J. Combe, *Mérindol*
 I. Casteau, *Oppède*
 H. Rodriguez, *Robion*

Commission Aménagement Rural

Président : Christian MOUNIER



L. Daumas, *Les Beaumettes*
 M. P. Ghiglione, *Cabrières d'Avignon*
 J. Grand, *Cavaillon*
 D. Roche, *Cavaillon*
 J. Jouve, *Gordes*
 R. Donnat, *Lagnes*
 R. Valentino, *Maubec*
 B. Brepson, *Mérindol*
 A. Calvo, *Oppède*
 A. Ricaud, *Robion*
 N. Girard, *Les Taillades*

Commission Finances

Président : Maurice CHABERT



C. Aragones, *Les Beaumettes*
 JC. Rebuffat, *Cabrières d'Avignon*
 JC. Bouchet, *Cavaillon*
 H. Roullin, *Cavaillon*
 M. Derommelaere, *Cavaillon*
 CH. Mounier, *Cheval-Blanc*
 R. Donnat, *Lagnes*
 R. Valentino, *Maubec*
 B. Brepson, *Mérindol*
 A. Calvo, *Oppède*
 P. Sintès, *Robion*
 C. Badoc, *Les Taillades*

Commission Médiathèques

Président : Claire ARAGONES



MP. Ghiglione, *Cabrières d'Avignon*
 B. Divita, *Cavaillon*
 G. Racchini, *Cavaillon*
 MT. Nemrod-Bonal, *Cheval-Blanc*
 M. Chabert, *Gordes*
 R. Donnat, *Lagnes*
 A. Bergier, *Maubec*
 J. Combe, *Mérindol*
 I. Casteau, *Oppède*
 H. Rodriguez, *Robion*
 N. Girard, *Les Taillades*

Commission Piscines

Président : Patrick SINTES



C. Aragones, *Les Beaumettes*
 MP. Ghiglione, *Cabrières d'Avignon*
 JP. Peyrard, *Cavaillon*
 H. Roullin, *Cavaillon*
 CH. Mounier, *Cheval-Blanc*
 M. Chabert, *Gordes*
 R. Donnat, *Lagnes*
 R. Valentino, *Maubec*
 A. Calvo, *Oppède*

Commission Travaux

Président : René VALENTINO



C. Aragones, *Les Beaumettes*
 JC. Rebuffat, *Cabrières d'Avignon*
 C. Léonard, *Cavaillon*
 JP. Peyrard, *Cavaillon*
 L. Mesle, *Cavaillon*
 J. Paul, *Cheval-Blanc*
 M. Chabert, *Gordes*
 R. Donnat, *Lagnes*
 J. Combe, *Mérindol*
 A. Calvo, *Oppède*
 P. Sintès, *Robion*
 N. Girard, *Les Taillades*

Commission Musiques Actuelles

Président : Marie-Paule GHIGLIONE



C. Aragones, *Les Beaumettes*
 B. Di Vita, *Cavaillon*
 MH. Clément, *Cavaillon*
 MT. Nemrod-Bonal, *Cheval-Blanc*
 J. Jouve, *Gordes*
 C. Clauzon, *Lagnes*
 A. Bergier, *Maubec*
 I. Casteau, *Oppède*
 H. Rodriguez, *Robion*

Commission Collecte

Président : Albert CALVO



C. Aragones, *Les Beaumettes*
 MP. Ghiglione, *Cabrières d'Avignon*
 V. Delonnette, *Cavaillon*
 L. Paignon, *Cavaillon*
 CH. Mounier, *Cheval-Blanc*
 J. Jouve, *Gordes*
 Ch. Clauzon, *Lagnes*
 R. Valentino, *Maubec*
 J. Combe, *Mérindol*
 A. Ricaud, *Robion*
 C. Badoc, *Les Taillades*

Commission Tourisme

Président : Robert DONNAT



C. Aragones, *Les Beaumettes*
 JC. Rebuffat, *Cabrières d'Avignon*
 C. Leonard, *Cavaillon*
 V. Delonnette, *Cavaillon*
 CH. Mounier, *Cheval-Blanc*
 J. Jouve, *Gordes*
 R. Donnat, *Lagnes*
 R. Valentino, *Maubec*
 A. Ricaud, *Robion*
 N. Girard, *Les Taillades*

Commission Campings

Président : Nicole GIRARD



C. Aragones, *Les Beaumettes*
 JC. Rebuffat, *Cabrières d'Avignon*
 C. Brousse Carletto, *Cavaillon*
 P. Courtecuisse, *Cavaillon*
 J. Paul, *Cheval-Blanc*
 J. Jouve, *Gordes*
 Ch. Clauzon, *Lagnes*
 R. Valentino, *Maubec*
 J. Combe, *Mérindol*
 A. Calvo, *Oppède*
 H. Rodriguez, *Robion*

3 - Les compétences

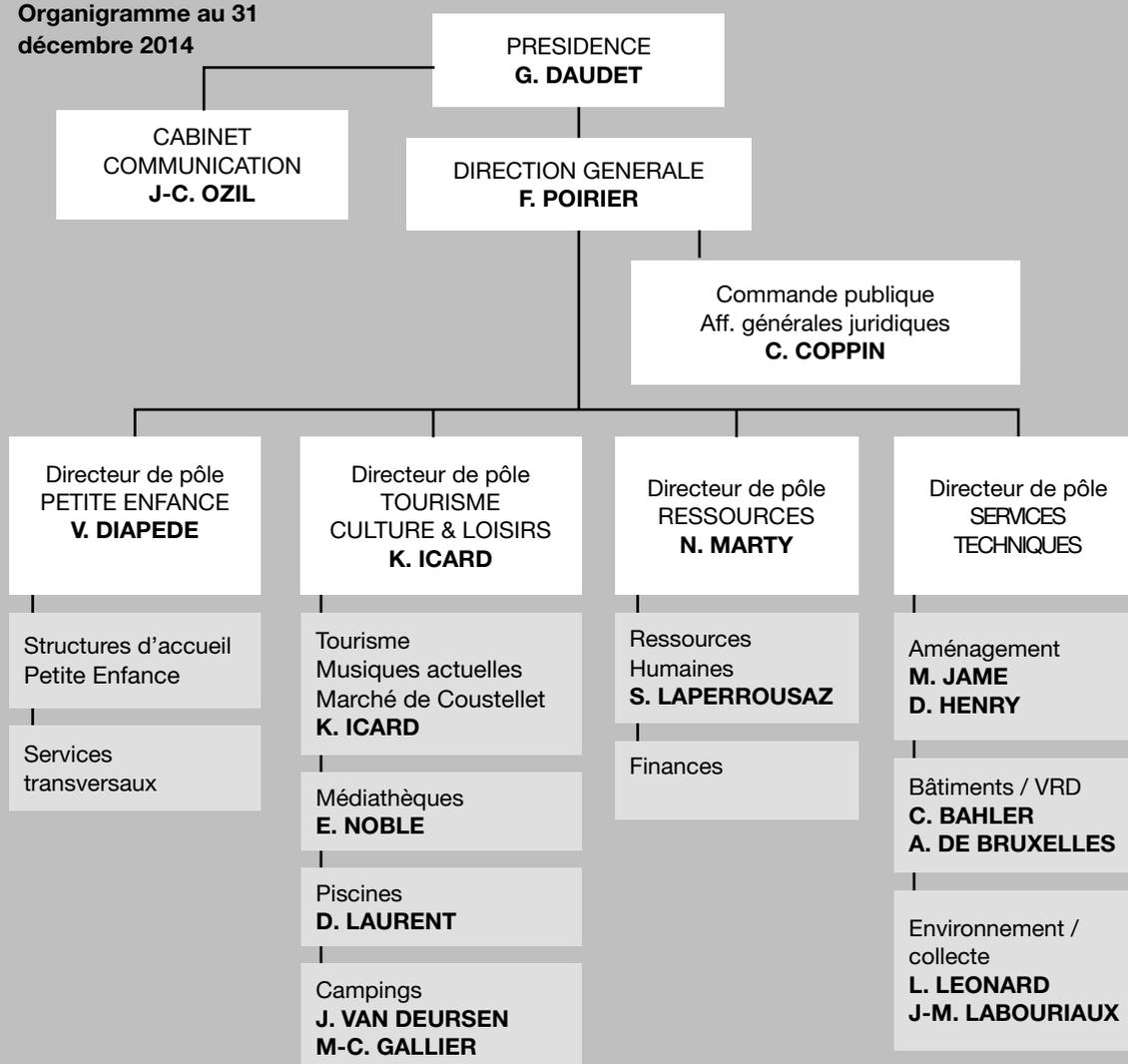
Compétences obligatoires

- aménagement de l'espace,
- développement économique et touristique.

Compétences optionnelles et facultatives

- petite enfance,
- collecte et traitement des ordures ménagères,
- gestion des déchetteries intercommunales,
- création et animation des médiathèques intercommunales,
- gestion des piscines intercommunales,
- musiques actuelles,
- gestion des campings intercommunaux,
- construction d'une digue de protection contre les crues de la Durance,
- participation financière au SDIS,
- création d'aire des gens du voyage.

Organigramme au 31 décembre 2014



4 - Développement économique



Permettre le développement d'entreprises et leur implantation sur le territoire communautaire est une priorité pour Luberon Monts de Vaucluse. Depuis plusieurs années notre territoire est pénalisé par les contraintes liées aux Plans de Prévention des Risques Inondation (PPRI) de la Durance et du Coulon. Avant l'ouverture prochaine de zones d'activités, Luberon Monts de Vaucluse élabore les dossiers d'études préalables et les dossiers administratifs réglementaires.

L'action de la collectivité s'est articulée autour des dossiers suivants :

La préparation des dossiers préalables à la construction de la Digue des Iscles de Milan à Cheval-Blanc

Depuis la prise de compétence en juin 2013 des "Actions de protection contre les crues de la Durance" (définition, création, entretien d'une digue de protection contre les crues de la Durance sur la commune de Cheval-Blanc), le service aménagement pilote le dossier réglementaire de demande de déclaration d'utilité publique pour la réalisation de cet ouvrage de protection pour les crues supérieures à 5000m³/s (crue centennale) et 6500m³/s (crue exceptionnelle).

Cette opération est menée, sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD, des études préalables à la réception de l'ouvrage).

En 2014, le SMAVD a mené des études préalables, en collaboration étroite avec les services communautaires.

D'autre part, l'enquête publique s'est déroulée du 25 septembre au 27 octobre, à l'issue de laquelle le Commissaire Enquêteur a rendu un avis favorable avec recommandations. Cette enquête publique unique a porté sur cinq volets :

- La déclaration d'utilité publique.
- La mise en compatibilité du PLU de Cheval-Blanc.
- L'autorisation au titre de la loi sur l'eau.

- La déclaration d'intérêt général.
- L'enquête parcellaire en vue de délimiter la liste des parcelles ou des droits réels, immobiliers à exproprier.

L'ouvrage sera implanté sur la commune de Cheval-Blanc, sur une longueur d'environ 2800m, pour une hauteur comprise entre 1m (en amont) et 5.5m (en aval).

Pour la réalisation du projet, l'emprise totale de DUP est d'environ 14ha pour 116 parcelles impactées, constituées pour moitié de propriétés publiques (commune de Cheval-Blanc et SNCF Réseau).

Le coût de la construction est évalué à environ 7 millions d'€, dont 60% à la charge de Luberon Monts de Vaucluse (20% Département de Vaucluse / 20% Région PACA).

La réalisation de la zone d'activités Bel Air sur la Commune des Taillades

Luberon Monts de Vaucluse a décidé la création d'une zone d'activités à vocation artisanale en confiant la concession d'aménagement à la Société CITADIS.

Le permis d'aménager a été accordé au mois d'octobre 2014 pour une surface totale de 32400m² environ. La zone d'activités est divisée en 15 lots allant de 1100 à 2800m². Elle sera desservie par un giratoire, co-financé par LMV et le Département de Vaucluse.

Les travaux débiteront en janvier 2015 pour une livraison des terrains aménagés au mois de novembre 2015.

Le coût de réalisation est évalué à 3.1 millions d'€.

Le Programme d'Aménagement Solidaire régional (PAS)

LMV anime le Programme d'Aménagement Solidaire mis en place par la Région en 2010, pour soutenir les projets d'aménagement durable autour de trois volets : aménagement, foncier et habitat. Ce programme initialement prévu sur trois années a été prorogé d'une année pour permettre la réalisation de l'ensemble des opérations en cours.

Ce dispositif concerne uniquement les communes du territoire de l'ex Communauté de Communes Provence Luberon Durance (Cavaillon, Cheval-Blanc, Les Taillades et Mérindol) et porte sur un montant prévisionnel global de 3 500 000 € :

Aménagement : 1 700 000 €

Foncier : 900 000 €

Habitat : 900 000 €

Pour l'année 2014, six opérations ont été votées pour un montant global de 276 296 €.

L'aménagement du lotissement des Vergers

LMV a terminé l'aménagement d'un lotissement, situé Quartier des Vergers à Cavaillon. Quatre lots ont été créés, le premier accueille la crèche "le Repère des Galopins", le second en complément de l'acquisition d'un bâtiment limitrophe accueillera en 2015 une crèche d'entreprises, les deux autres lots (5 968 m² et 3 788 m²) seront destinés à de l'habitat et/ou des bureaux.

La conduite d'acquisitions foncières d'opportunité

Tout au long de l'année, LMV est sollicitée par des propriétaires fonciers pour se prononcer sur l'acquisition de terrains, situés dans des zones destinées au développement économique.

Centre Tertiaire de Lagnes

Le centre tertiaire est un bâtiment de 1 062 M² à double vocation :
Espace réservé à l'administration (pôle tourisme, culture et loisirs / pôle ressources)
Espace ouvert aux entreprises : en 2014, 8 locataires pour un montant de 59 539 €.

LMV possède également un local à Maubec dont la location annuelle est de 17 977 €.

Marché du Quai des Entreprises - Coustellet

LMV gère le marché du quai des entreprises situé sur une voirie d'intérêt communautaire.

47 exposants engagés sur la saison ont signé une convention en 2014 pour un montant de 19 875 €. Des exposants occasionnels peuvent déballer le dimanche matin, sur des emplacements occupés normalement par un exposant signataire d'une convention. Les recettes s'élèvent à 6 100 €. Des droits de places sont également demandés aux commerçants sédentaires occupant le domaine public (terrasses) ; au total 13 commerçants pour un montant de 2 813 €.

Les zones d'activités : la création, l'entretien et le coût de fonctionnement des zones d'activités communautaires sont inscrits au sein d'un même budget.

Il atteignait 3,2 millions d'€ en 2014.

Les Partenaires

LMV soutient des associations et organismes favorisant l'insertion professionnelle des jeunes, l'accompagnement des créateurs et repreneurs d'entreprises, l'animation du tissu économique local ou le financement du monde économique.

Soutien aux créateurs et repreneurs d'entreprises

Maison de l'Emploi et de l'Entreprise
15, Avenue Pierre Grand 84300 Cavaillon
04 90 04 00 81
www.m2esudvaucuse.fr

Accompagnement des jeunes

Mission Locale du Luberon
14, Rue Saunerie 84300 Cavaillon
04 90 78 19 61
www.mission-locale.fr

Le financement de la création, reprise et développement des entreprises

Initiative Cavare et Sorgues
111, Bd Paul Doumer 84300 Cavaillon
04 90 78 19 61
www.initiative-cavareetsorgues.com

L'animation du tissu économique local

Cavaillon Entreprendre
www.cavaillon-entreprendre.com

5 - Tourisme



Depuis le 1^{er} janvier 2014, LMV, conformément à ses statuts, assure le fonctionnement, la gestion et l'entretien des offices de tourisme existants sur le territoire ainsi que le fonctionnement, la création, la gestion et l'entretien de terrains de camping et aires de stationnement pour camping-cars.

LMV, a lancé, en juin 2014, une étude de stratégie relative à l'organisation touristique de son territoire. Le diagnostic établi a fait apparaître une organisation tripolaire manquant d'homogénéité, d'interactivité et de coordination entre les offices de tourisme.

Soucieux de mettre en place un nouvel outil de promotion et de développement touristique au service de l'économie du territoire, les élus communautaires ont acté, le 16 octobre 2014, la création d'un unique office de tourisme sous la forme juridique d'un EPIC (établissement public industriel et commercial).

En décembre 2014, LMV a désigné les membres de l'**organe délibérant qui est "le comité**

de direction" composé de 18 membres répartis entre 3 collèges : collège des élus (11), socioprofessionnels (5) et organismes qualifiés (2).

Zoom sur l'organisation touristique :

En 2014, trois organisations sont présentes sur le territoire

Office de tourisme intercommunal de Cavailon-Luberon

- Gestion associative.
- Composé de 4 structures d'accueil à Cavailon, Cheval-Blanc, Mérindol et les Taillades.
- 7 salariés en CDI – 1 fonctionnaire mis à disposition et 2 saisonniers.
- Financement de LMV fixé dans le cadre d'une convention d'objectifs (prend fin le 31/12/2015).
- Subvention LMV : 450 k€ dont 20 k€ destinés au festival Sciences et Fictions.
- LMV assure 90 % du financement.
- Structure marquée "qualité tourisme".

- Office de tourisme intercommunal de Robion
- Ancienne compétence détenue par la commune avec une gestion en régie.
 - Composé d'une unique structure d'accueil sur Robion.
 - Gestion communautaire, en régie directe (SPA) depuis le 01^{er} janvier 2014.
 - 2 agents transférés (1,8 ETP) – 1 fonctionnaire (cat C) – 1 contractuel sur un poste vacant (cat C).
 - LMV assure directement son financement car service communautaire (budget total : 90 k€).
 - Structure labellisée 'tourisme et handicap' depuis 2008 (4 déficiences).
 - Marquée 'qualité tourisme' depuis 2012.

Office de tourisme de Gordes

- Composé d'une unique structure d'accueil sur Gordes, dans une des pièces du château.
- Gestion mixte : association et mairie.
- L'association n'assume que très peu de charges inhérentes au service.
- La plupart des dépenses de fonctionnement est à la charge de la commune : fluides, affranchissements...
- Personnel municipal.

- 2 agents municipaux (cat C).
- Recours à des contractuels en période estivale (affluence/amplitude horaire et annuelle importantes manifestations culturelles).
- Aucun classement.

Prévisionnel 2014 : budget annexe offices de tourisme :

Il atteint 664 k€.

Il s'agit d'un budget de fonctionnement (99%).

Il agrège les charges de fonctionnement de trois offices de tourisme. Ce budget primitif permet d'assurer une continuité des engagements pris par les collectivités (subvention de l'OTI de Cavaillon, budget de l'OT de Robion linéaire). L'investissement ne concerne que la structure de Robion pour un montant de 4000 € soit moins de 1 % du budget total.

Les recettes issues de la taxe de séjour sont collectées par le pôle tourisme, culture et loisirs. Ces dernières couvrent un peu moins de 50 % des dépenses de fonctionnement (environ 280 k€).

Une subvention d'équilibre issue du budget principal s'élève à 359 960 €.

Compte administratif 2014 (budget annexe offices de tourisme)

| Réalisations par section | Fonctionnement | Investissement |
|--|----------------|-------------------|
| Dépenses | 621 483,83 | 11 676,00 |
| Recettes | 621 666,74 | 0,00 |
| Résultat courant d'exécution 2014 | 182,91 | -11 676,00 |

La taxe de séjour,

En juin 2014, les élus communautaires ont délibéré en faveur d'une taxe de séjour unifiée et perçue au réel sur le territoire LMV.

Chaque propriétaire d'un hébergement touristique sur les communes des Beaumettes, de Cabrières d'Avignon, Cavaillon, Cheval-Blanc, Gordes, Lagnes, Maubec, Mérindol, Oppède, Robion, les Taillades doit collecter la taxe de séjour auprès de ses hôtes.

Les tarifs de la taxe de séjour fixés lors du conseil communautaire du 26 juin 2014 seront appliqués par jour et par personne en fonction du type d'hébergement concerné : de 0,20€ à 1,65€.

L'année 2014 fut transitoire, elle a permis de dresser un état des lieux, d'acter un régime unique et de fédérer les bases de données des communes sur une plateforme de télédéclaration : <https://lmv.taxesejour.fr>

Les produits issus de la taxe de séjour permettront le déploiement d'actions concrètes en faveur notamment d'une politique de commercialisation de l'offre touristique. Conformément à la décision communautaire d'octobre 2014, LMV a fait le choix de créer un office de tourisme communautaire sous la forme juridique d'un établissement public industriel et commercial (EPIC) qui lui apportera toute la latitude de promouvoir et de commercialiser l'offre du territoire. Ce nouvel établissement sera un véritable outil de développement touristique au service des socioprofessionnels. Parmi les orientations définies, LMV a décidé, pour son territoire, de décliner un traitement homogène de l'accueil et de l'information proposée, de définir un positionnement marketing et d'initier une démarche de commercialisation de produits de séjours et de découverte.

6 - Campings



LMV gère deux campings intercommunaux situés sur les communes de Cavillon et Maubec.

La Durance* Cavillon**

www.camping-durance.com

Situé à Cavillon, en bordure de la Durance, à proximité de l'espace aquatique de plein air.

classement 3 étoiles

- 125 emplacements sur 4 hectares
- ouvert du 1^{er} avril au 30 septembre
- 19300 nuitées en 2014
- 21 structures : mobil homes / chalets / bungalows toilés
- 2 blocs sanitaires

Les Royères du Prieuré Maubec**

www.campingmaubec-luberon.com

Situé à Maubec, au pied du massif du Luberon, entre le GR6 et l'itinéraire le Luberon en Vélo.

classement 2 étoiles

- 75 emplacements sur 1.6 hectares
- ouvert du 1^{er} avril au 15 octobre (uniquement camping)
- 10800 nuitées en 2014
- 3 structures : mobil homes
- 2 blocs sanitaires

Particularité : dans son enceinte, un gîte labellisé 'gîte d'étape' 15 couchages avec 2 dortoirs. 662 nuitées en 2014

Compte administratif 2014 (budget annexe campings)

| Réalisations par section | Fonctionnement | Investissement |
|--|------------------|------------------|
| Dépenses | 239 135,25 | 55 693,95 |
| Recettes | 299 069,42 | 47 854,37 |
| Résultat courant d'exécution 2014 | 59 934,17 | -7 839,58 |
| Report de l'exercice 2013 | 10 009,05 | 10 946,97 |
| Résultat cumulé 2014 | 69 943,22 | 3 107,39 |

250291 € recettes totales pour les deux équipements en 2014.



7 - Petite Enfance



Proposer aux familles une offre diversifiée et équilibrée pour la garde des enfants, tel est l'objectif principal de Luberon Monts de Vaucluse. La direction Petite Enfance gère l'ensemble des structures d'accueil collectif du jeune enfant ainsi que des services comme le lieu d'accueil enfants parents, les relais assistantes maternelles, les services administratifs, de coordination et le pôle info familles.

Les structures d'accueil collectif du jeune enfant

Au nombre de 13, elles sont réparties sur le territoire, de manière à assurer un maillage équilibré ; les familles ayant le libre choix de leur établissement, en fonction de leurs contraintes familiales et professionnelles.

L'ensemble des crèches compte 338 places.

- Sucre d'Orge, Cavaillon **60 places**
- Le Repère des Galopins, Cavaillon **40 places**
- E. Valentin, Cavaillon **35 places**
- Maison des Lutins, Cavaillon **25 places**
- Micro crèche Créange, Cavaillon **10 places**
- Micro crèche Petites Graines, Cavaillon **10 places**
- Micro crèche La Combe, Les Taillades **10 places**
- La Clé de Sol, Cheval-Blanc **17 places**
- F. Ronot, Mérindol **25 places**
- Les Marmousets, Robion **26 places**
- Coustellet, Cabrières d'Avignon **30 places**
- Li Pichots, Lagnes **25 places**
- Li Pitchounets, Gordes **25 places**

Toutes les structures pratiquent le multi accueil et offrent donc un accueil régulier de type crèche et un accueil ponctuel de type halte-garderie. Le nombre d'enfants accueillis sur l'ensemble des structures est de **893** dont 75% en accueil régulier.

Hormis la période entre Noël et Jour de l'An, une continuité de service est assurée permettant aux familles, ayant des contraintes professionnelles, de bénéficier lors de la fermeture de l'établissement fréquenté par leur enfant, d'une place sur un autre site. Durant l'été 2014, 23 familles ont bénéficié de ce service.

L'activité des RAM en 2014

| | RAM de Cavaillon | RAM de Coustellet |
|--------------------------------------|------------------|-------------------|
| Temps d'activité | 100% | 50% |
| Nombre d'assistantes maternelles | 83 | 44 |
| Nombre de permanences/semaine | 6 | 3 |
| Nombre d'accueils collectifs/semaine | 2 | 2 |
| Nombre de contacts parents | 223 | 188 |
| Nombre de contacts ass.maternelles | 231 | 503 |
| Nombre de réunions organisées | 12 | 4 |
| Nombre d'ateliers organisés | 122 | 65 |

La tarification

L'ensemble des structures applique la tarification nationale imposée par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales. Près de la moitié des familles bénéficie d'un tarif inférieur à 1€/heure alors que le coût de fonctionnement se situe lui en moyenne sur le territoire à 9.90€/heure.

La participation des familles représente 15 % des recettes, celle de la CAF 52 % et celle de LMV 33 %.

La restauration

LMV a décidé de conserver en régie la gestion de la restauration. La plupart des sites est ainsi dotée d'une cuisine fabriquant des repas, selon le principe de la liaison chaude.

Le pôle Sucre d'Orge/la Maison des Lutins est quant à lui doté d'une cuisine en liaison froide qui lui permet de préparer les repas pour les petites structures qui possèdent des cuisines satellites où les repas sont réchauffés. Le transport de ces repas est assuré par un véhicule frigorifique.

Les menus sont identiques dans tous les établissements, variés et enrichis chaque mois d'animations à thèmes. Les produits frais sont privilégiés ainsi que les produits bio.

En 2014, 66078 repas ont été servis.

Les relais d'assistantes maternelles (RAM)

LMV possède deux RAM, l'un à Cavaillon, l'autre à Cabrières d'Avignon-Coustellet permettant une couverture optimale du territoire.

Ce service gratuit travaille en lien étroit avec le service de PMI du Conseil Départemental et ses partenaires financeurs : la CAF et la MSA.

Les missions des RAM se déclinent comme suit :

- l'accueil des familles souhaitant trouver un mode de garde : accompagnement dans la recherche d'une assistante maternelle puis dans la relation assistante maternelle/parent-employeur,
- l'accompagnement administratif des assistantes maternelles,
- la conduite d'ateliers d'éveil par les agents communautaires ou des intervenants extérieurs.

Répartition des Assistantes Maternelles sur le territoire

| Communes | Nombre d'assistantes maternelles | Nombre de places à temps plein | Nombre de places à temps partiel | Nombre total de places | Taux d'occupation |
|---------------------|----------------------------------|--------------------------------|----------------------------------|------------------------|-------------------|
| Cavaillon | 52 | 135 | 23 | 158 | 69.7% |
| Cheval Blanc | 18 | 50 | 4 | 54 | 66.7% |
| Les Taillades | 9 | 24 | 6 | 30 | 73.3% |
| Mérindol | 4 | 11 | 1 | 12 | 91.7% |
| Robion | 20 | 71 | | 71 | 83% |
| Oppede | 5 | 16 | | 16 | 87.5% |
| Maubec | 4 | 11 | | 11 | 90.9% |
| Les Beaumettes | 1 | 3 | | 3 | 100% |
| Gordes | 3 | 9 | | 9 | 77.8% |
| Cabrières d'Avignon | 7 | 14 | | 14 | 85.7% |
| Lagnes | 4 | 15 | | 15 | 73.3% |
| Total | 127 | | | 393 | 81.8% |

Le pôle info familles

Une information est délivrée aux familles sur l'ensemble des actions menées en faveur de la petite enfance.

Il permet de faciliter les démarches administratives en vue d'accéder à un mode d'accueil du jeune enfant et d'accompagner les parents dans leurs recherches.

La centralisation des pré-inscriptions pour toutes les structures d'accueil du territoire, avec un logiciel unique, permet une optimisation de la fréquentation des crèches.

En 2014, le pôle info familles a enregistré 456 nouvelles demandes dont 59% pour la seule commune de Cavaillon.

La commission d'attribution de places a traité 399 demandes et 239 nouvelles inscriptions effectives.

Le lieu d'accueil enfants-parents

"La Mosaïque"

La Mosaïque est un lieu d'accueil gratuit, neutre et anonyme qui travaille le soutien à la parentalité.

Il permet à tout adulte, en charge d'un enfant de moins de 4 ans, de venir partager un moment d'échange et de jeux. Des professionnels de l'enfance, du social sont là pour accompagner ces moments d'échanges.

En 2014, 282 familles ont fréquenté le lieu dont 148 nouvelles, représentant 344 enfants dont 188 nouveaux.

La coordination de l'éveil culturel

Dans le cadre du Contrat Enfance, LMV finance une coordination des activités d'éveil culturel pour l'ensemble des enfants fréquentant les lieux d'accueil.

Cette action s'est articulée en 2014 autour d'activités ponctuelles (spectacles divers, visites de musées, d'une ferme pédagogique...), de la participation au Festival Sciences et Fictions, d'ateliers de lecture au sein des médiathèques, de sorties au centre aquatique de plein air...

D'autre part, des rencontres mensuelles réunissent les assistants maternels.

L'accueil à la Maison de la Petite Enfance

La Maison de la Petite Enfance accueille à Cavaillon les services destinés aux familles. En 2014, l'accueil a reçu 4 700 appels téléphoniques et a orienté 1 900 personnes. La gestion des demandes de stages est également assurée par le service, ce qui a représenté en 2014, 86 conventions de stages signées : stages d'observation d'une durée moyenne de 5 jours et stages d'application effectués dans le cadre d'une formation diplômante.

8 - Médiathèques



LMV a fait de la compétence culture un élément essentiel de son programme de développement de services en privilégiant la lecture publique. Sur l'ensemble du territoire, les médiathèques fonctionnent de façon harmonieuse et complémentaire : chaque usager a accès à l'ensemble des collections et peut, une fois

inscrit, emprunter et restituer des documents dans la médiathèque de son choix. Avec une offre documentaire élargie et diversifiée, des services numériques, une programmation culturelle riche, le réseau des médiathèques propose des équipements de proximité et de qualité, lieux d'échange ouverts à tous.

Population LMV

Habitants **47 200 ha**

Locaux

Surface totale en m² **3 700m²**
 Surface totale (m² pour 100 habitants) **12**
 Nombre de sites **8**
 Ouverture hebdomadaire **de 13h à 32h**

Collections

Nombre de livres **167 473**
 Nombre de CD **26 697**
 Nombre de DVD **12 454**
 Nombre de partitions **1 277**

| | |
|---------------------------|---------|
| Fonds patrimonial | 880 |
| Total des collections | 208 781 |
| Nombre de postes Internet | 35 |

Acquisitions

| | |
|----------------------------------|-----------------|
| Dépenses documentaires | 190 000 € |
| Dépenses documentaires / h. | 4,02 €/habitant |
| Nombre de livres acquis | 14 224 |
| Nombre d'abonnements périodiques | 150 |
| Nombre de CD acquis | 3 329 |
| Nombre de DVD acquis | 1 858 |
| Nombre de partitions acquises | 151 |

Inscrits

| | |
|---|--------|
| Nombre d'inscrits | 16 857 |
| Pourcentage d'inscrits / nombre d'habitants | 35,71% |
| Inscrits sur le territoire LMV | 11 124 |
| Inscrits hors territoire LMV | 3 966 |

Prêts

| | |
|------------------------------------|---------|
| Nombre de prêts d'imprimés | 246 857 |
| Nombre de prêts de CD | 38 145 |
| Nombre de prêts de DVD | 64 129 |
| Nombre de prêts autres supports | 32 450 |
| Nombre de prêts total | 382 013 |
| Nombre de prêts total par habitant | 8,09 |

Les médiathèques proposent tout au long de l'année, des évènements culturels.

Un réseau de 8 médiathèques présent sur le territoire.

Un service de navette permet de retirer et de rendre les documents dans tout le réseau, quel que soit le lieu où l'emprunt a été effectué.

Les médiathèques proposent tout au long de l'année, des évènements culturels. Le public peut se retrouver pour écouter une conférence, un concert, faire des ateliers, voir une exposition... Un auditorium et une salle d'exposition complètent les espaces publics.



9 - Collecte et Environnement



LMV a axé son action environnementale sur la gestion des déchets ménagers avec leur collecte, leur valorisation et leur traitement.

La collecte des ordures ménagères

En premier lieu, la collectivité collecte les ordures ménagères, les emballages ménagers et les encombrants en régie ou par l'intermédiaire d'un prestataire.

Plus d'une trentaine d'agents communautaires et une quinzaine de véhicules, réparties sur les sites de Robion et Cavaillon, assurent la collecte des ordures ménagères des communes de Cavaillon, Robion, Cheval-Blanc, Les Taillades, Maubec, Oppède, Lagnes, Cabrières d'Avignon et Mérindol.

Les communes de Gordes et Les Beaumettes sont collectées par la Société SAROM.

> Près de 18 000 tonnes d'ordures ménagères et 1 300 tonnes d'emballages ont été collectées en 2014.

> Près de 1 500 enlèvements d'encombrants ont été opérés et plus de 1 300 interventions ont été organisées pour réparer ou livrer des bacs.

La collecte sélective

LMV a fait le choix de collecter le maximum de foyers en bacs individuels. Cette décision ayant été prise au moment de l'existence de la Communauté de Communes Provence Luberon Durance, seules les communes de Cavaillon, Cheval-Blanc, les Taillades et Mérindol ont été concernées.

Des bacs jaunes individuels sont distribués à 70 % des foyers. Certains secteurs d'habitat ont bénéficié du maintien des sacs jaunes ou de la mise à disposition de bacs jaunes collectifs, lorsqu'il était possible de disposer d'un bac individuel. Les tournées de collecte ont été réorganisées. Une benne (14 m³) a été achetée pour mener à bien ce développement.

> 10 ambassadeurs de tri ont sillonné le territoire durant 3 mois pour équiper et sensibiliser tous les foyers.

La gestion des déchetteries

Le territoire communautaire compte 4 déchetteries dont une spécifique aux déchets verts des particuliers. Près de 10 000 tonnes de déchets ont été déposées sur ces équipements.

A noter que 80 tonnes de déchets verts sont réutilisées comme paillage pour protéger les sols, ou dans les composteurs pour absorber l'humidité des épiluchures.

Les actions d'incitation au tri des déchets

La prévention en matière de gestion des déchets est un axe fort de la politique communautaire. Plusieurs actions ont été menées en ce sens :

- Lancement du compostage collectif au Quartier des Arcoules à Cavaillon: l'expérimentation dans le bâtiment privé de 108 logements est un succès. En 1 an, près de 192 kg de compost mûr prélevé a été mis à la disposition des habitants.
- Constitution et animation du réseau de bénévoles "ambassadeurs du compost".
- Finalisation du jardin démonstratif sur "Mon espace vert" avec la pose de panneaux pédagogiques.
- Partenariat avec l'association locale "au maquis" sur de l'accompagnement de projet collectif, soutien de jardin partagé et animation scolaire.
- Extension du compostage collectif à la totalité des crèches intercommunales et équipement du camping de la Durance à Cavaillon.
- Tri "terre végétaux" dans les cimetières de Cavaillon: la terre est réutilisée ensuite par le service des espaces verts.
- Densification des bornes Textile en partenariat avec l'association "Le Relais".
- Animations pédagogiques (2014/2015) : 3 établissements scolaires ont participé à l'appel à projet sur le gaspillage alimentaire.

Les manifestations

LMV initie ou participe à de nombreuses manifestations tout au long de l'année :

- Le mois du Développement Durable, en avril.
- L'atelier de jardinage au naturel.
- L'opération "un composteur acheté = une plante offerte". Chiffre clé : 1/3 des composteurs de l'année mis à disposition sur 1 mois !

- La Fête du Parc, en septembre.
- La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, en novembre.
- Participation à la foire aux Plantes, Au bonheur des jardiniers aux Taillades. (Stand sur le compostage).
- Partenariat avec WELDOM Cavaillon. (Conseils et astuces sur le jardinage alternatif et vente de composteurs LMV à prix réduits aux habitants du territoire).
- Défis du Lycée professionnel Alexandre Dumas : un repas zéro gâchis ! La classe "bio-service" du restaurant d'application du lycée a assisté à une animation sur la prévention du gaspillage alimentaire, pour ensuite créer des recettes et astuces anti-gaspillage à adopter au quotidien.
- Ateliers cuisine CCAS de Cavaillon et de Robion. (Ateliers tenus par un chef-cuisinier sur lesquels étaient abordées des techniques anti-gaspillage).

Le traitement des déchets

LMV a confié le traitement des déchets à deux syndicats :

le SIECEUTOM est un Syndicat Mixte Intercommunautaire pour l'étude, la construction et l'exploitation d'une unité de traitement des ordures ménagères auquel LMV a délégué la compétence traitement. Ce traitement porte sur les ordures ménagères résiduelles et les emballages ménagers issus de la collecte sélective.

Participation LMV : 1 781 440.51 €

le SIRTOM de la région d'Apt est un syndicat mixte ayant pour objet la réalisation et la gestion des équipements nécessaires à la gestion des déchets ménagers et assimilés, ainsi que la gestion et l'organisation de la collecte. Le SIRTOM exerce l'intégralité de la compétence transfert et traitement. En ce qui concerne les collectes, une partie de la compétence est exercée directement par LMV : collecte des ordures ménagères.

Participation LMV : 1 066 182.12 €

Bilan chiffré

| | 2014 | | 2013 | performance Vaucluse |
|---|------------------------|---------|------------------|----------------------|
|  | 356 kg/hab | +0,56 % | 350 kg/an/hab. | 358 kg/an/hab. |
|  | 26,23 kg/hab | +15 % | 22,78 kg/an/hab. | 44,18 kg/an/hab. |
|  | 26,45 kg/hab | -0,51 % | 26,59 kg/an/hab. | 24 kg/an/hab. |
|  | 0,42 kg/hab | -16 % | 0,50 kg/an/hab. | |
|  | 14,04 kg/hab | +3,20 % | 13,60 kg/an/hab. | 30 kg/an/hab. |
|  | 3,56 kg/hab | +38 % | 2,59 kg/an/hab. | |
|  | 195,3 kg/hab | +12 % | 174,5 kg/an/hab. | 192 kg/an/hab. |
|  | 2,79 kg/hab | +18 % | 2,38 kg/an/hab. | 1,6 kg/an/hab. |
|  | 140 composteurs | +2 % | 137 composteurs | |



10 - Piscines



Dans le cadre de ses compétences, LMV gère des équipements sportifs :

- Une piscine couverte dénommée "Alphonse Roudière" (bassin de 25 x 10 mètres).
- Un complexe de plein air composé de trois bassins :
 - 1 bassin de 25 x 12,5 mètres,
 - 1 bassin d'apprentissage de 17 x 13,5 mètres,
 - 1 pataugeoire.

Ces deux sites se trouvent sur la commune de Cavaillon.

Ils accueillent différents publics (scolaires, associations, grand public...).

La piscine couverte Roudière

Cet établissement date de 1976 et accueille 60 000 usagers sur 10 mois (fermé en juillet/août) soit une moyenne de 300 usagers au quotidien.

La fréquentation maximale instantanée (FMI) est 250 personnes.

La fréquentation :

- le public - 20 000/an
- les associations : le triathlon, éveil en eau, l'office cavaillonnais de retraite active (OCRA), le centre de santé mentale et psychologique, Valentin Haüy (mal voyants), l'APEI ainsi que les ALSH (La Bastide, l'OCV, l'IFAC) – 13 000/an
- les écoles – 10 000/an
- les Collèges - 5 000/an
- le lycée professionnel Alexandre Dumas – 400/an
- les activités en régie (aquagym, école de natation intercommunale, perfectionnement nage adulte) – 8800/an
- les administrations (pompiers, polices municipale et nationale, gendarmerie) 1200/an

Soit un total de 78 heures d'ouverture hebdomadaire

Les moyens humains :

- une équipe de 13 agents (12 ETP)
- 5 maîtres-nageurs sauveteurs chargés de la surveillance des bassins
- 3 techniciens
- 3 chargés d'accueil
- un médiateur
- un responsable

123 048 € de recettes totales dont 41 665 € de recettes pour les activités aquatiques.

Le centre aquatique de plein air

Cet équipement date de 1968 et accueille selon les saisons environ 30 000 usagers de mi-juin à fin août.

La fréquentation maximale instantanée (FMI) est 840 personnes.

Fréquentation pour l'année 2014

| dates | Fréquentation | Moyenne |
|-----------------------------|---------------|---------|
| Juin (ouverture 24 juin) | 2 036 | 291 |
| Juillet | 9 301 | 300 |
| Août | 12 190 | 393 |
| Total | 23 527 | 328 |

L'équipement ouvert du 24 juin au 31 août 2014 a accueilli :

- le public,
- les ALSH du territoire,
- les administrations (Pompiers, Police...),
- association (club de triathlon),
- l'activité en régie (aquagym).

soit un total de 66 heures d'ouverture hebdomadaire.

Les moyens humains :

37 saisonniers recrutés (encadrement, médiation, animation et entretien).

33 608 € de recettes dont 2 500 € loyer espace restauration.

11 - Musiques Actuelles



Dans le cadre de la compétence optionnelle “construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs communautaire”, LMV agit en faveur des musiques actuelles.

La compétence a été définie comme suit :

- Participation au financement des actions et organisations dont le projet est conforme au schéma d'orientation et de développement des lieux de musiques actuelles,
- Soutien et participation à la mise en place d'une démarche de programmation commune et partagée dans le champ des musiques actuelles,
- Conduite d'actions spécifiques d'intérêt communautaire dans le champ des musiques actuelles.

A ce titre, LMV a soutenu la Gare de Coustellet et a versé 69 000 € de subvention.

Zoom sur la Gare

La Gare est un bâtiment communautaire aux multiples facettes. En effet, la Gare est un lieu de diffusion et de pratique culturelle. Gérée par l'**Association A.V.E.C** (Animation Vauclusienne Educative et Culturelle) depuis 1996, elle œuvre pour la diffusion artistique, l'accompagnement à la création et les pratiques amateurs dans le domaine des **musiques actuelles**.

La Gare de Coustellet. 105 Quai des Entreprises. 84 660 MAUBEC - 04 90 76 84 38
<http://www.aveclagare.org/>



12 - Ressources Humaines



La politique ressources humaines est au cœur de l'activité de LMV. La gestion des personnels est basée sur une recherche constante de l'amélioration de la qualité des services apportés à la population.

LMV emploie 267 agents permanents, renforcés ponctuellement par du personnel saisonnier, permettant le fonctionnement des équipements communautaires.

La gestion de ses effectifs est dévolue au service des ressources humaines (RH) qui compte une équipe de 6 personnes.

Les missions traditionnelles des RH sont le recrutement, la gestion des carrières, la protection sociale, et l'établissement de la paie. Les RH ont contribué au recrutement de 17 collaborateurs pour assurer le remplacement de départs (6), pour répondre à des créations de postes nouveaux (5) et à la reprise en régie directe d'une crèche (6). Ces recrutements ont nécessité la mise en place de 16 commissions.

Le suivi des carrières des fonctionnaires territoriaux, de leur prise de fonction à leur départ de la collectivité (mutation, retraite), a nécessité la rédaction de près de 1000 arrêtés.

Des missions dites de développement sont également assurées par le service ; elles visent à pérenniser et à renforcer les compétences des agents. Les besoins de la collectivité s'accroissent en matière de qualifications et de savoir-faire. Ainsi, le service RH a mis en place de nombreuses formations dont ont bénéficié 168 agents. Il faut noter que depuis quelques années,

la taille de la communauté de communes permet de proposer aux agents des formations en intra. Les agents publics sont également accompagnés en matière de santé et de sécurité au travail par un conseiller en prévention des risques professionnels.

LMV investit pour améliorer les conditions de travail et prévenir la survenance d'accidents de travail. Près de 62% du personnel exercent un travail reconnu comme pénible avec une forte exposition aux troubles musculo-squelettiques (TMS). La protection des agents s'organise par la fourniture des équipements de protection individuels et collectifs spécifiques à chaque métier et par la formation dispensée tout au long de l'année par l'encadrement et les organismes spécialisés.

De plus, la direction des RH est particulièrement attentive au pilotage de la masse salariale qui est au cœur de la stratégie de la collectivité en matière de recrutement, de promotion et de rémunération.

LMV étant confrontée aux changements nombreux et réguliers, la direction des RH est présente pour faciliter les adaptations qui s'imposent aux services et à leur personnel. La mission des RH se recentre donc sur la proximité et sur l'échange avec les collaborateurs. Le dialogue social avec les représentants du personnel s'inscrit dans cette démarche.

Répartition du personnel par service et catégorie administrative

| Services | Cat. A | Cat. B | Cat. C | TOTAL |
|-------------------------|-----------|-----------|------------|------------|
| Administration générale | 5 | 5 | 13 | 23 |
| Environnement | | 3 | 41 | 44 |
| Médiathèques | 4 | 7 | 22 | 33 |
| Petite enfance | 10 | 15 | 114 | 139 |
| Piscines | 1 | 4 | 6 | 11 |
| Technique | 3 | 2 | 8 | 13 |
| Tourisme | | | 2 | 2 |
| Camping | 1 | | 1 | 2 |
| Total général | 24 | 36 | 207 | 267 |

13 - Finances



LMV dispose d'un budget principal de 42 millions d'€, en dépenses et de 44 millions d'€, en recettes.

A ce budget s'ajoutent des budgets annexes pour la gestion des offices de tourisme, des campings et la création de zones d'activités. Le service des finances comptant 3 agents placés sous la direction du pôle ressources. Ses missions sont la gestion comptable (près de 8000 écritures de mandats et titres en 2014) et la préparation budgétaire dont le cycle débute en septembre N-1 pour s'achever début avril avec la transmission des budgets (1 budget principal et 3 budgets annexes) au contrôle de légalité.

Le service gère les relations financières avec les communes membres de l'EPCI dans le cadre de l'attribution de compensation (reversement de fiscalité obligatoire de 11,86 M€), de l'octroi de fonds de concours (subventions d'équipement d'1,5 M€), des mises à disposition de biens et de personnel, des transferts de charges et de patrimoine.

Mais son rôle s'étend aussi au conseil et à l'accompagnement des services opérationnels dans l'exécution de leurs lignes de crédits annuels. Il s'assure du respect des règles financières et des procédures, et fiabilise ainsi l'exécution budgétaire.

De plus, le contexte financier ambiant impose aux collectivités de suivre leurs ratios financiers et leur épargne pour maintenir leur capacité d'investissement. Ainsi, les agents du service finances se sont investis dans la gestion de la dette intercommunale (10 M€ d'encours), l'analyse financière rétrospective et prospective à l'appui du programme pluriannuel

d'investissement.

De nombreuses autres tâches lui sont encore dévolues telles que la préparation des rapports présentés en commission des finances, la gestion du patrimoine intercommunal, les demandes de versement des subventions auprès des partenaires, ou le traitement des encaissements des régies.

Budget 2014

Recettes 2014

| | |
|--|-------------------|
| Produits de la fiscalité | 22 987 507 |
| Produits des services et de gestion | 1 825 138 |
| Dotations, participations et subventions | 11 531 835 |
| FCTVA | 876 581 |
| Résultats capitalisés (2013) | 4 810 028 |
| Emprunt | 0 |
| Mouvements financiers | 1 993 118 |
| Total des recettes | 44 024 207 |

Dépenses 2014

| | |
|--|-------------------|
| Remboursement de la dette | 1 067 827 |
| Reversement aux communes | 13 715 469 |
| Acquisitions et travaux d'investissement | 5 568 949 |
| Fonctionnement des services | 3 635 834 |
| Frais de personnel intercommunal | 10 231 422 |
| Contributions et subventions | 5 439 711 |
| Subvention d'équilibre budget annexe OTI | 340 000 |
| Mouvements financiers | 1 993 118 |
| Total des dépenses | 41 992 329 |

Compte administratif 2014

| Réalisations par section | Fonctionnement | Investissement |
|--|---------------------|---------------------|
| Dépenses | 34 629 208,62 | 7 363 120,21 |
| Recettes | 35 574 574,64 | 8 449 632,68 |
| Résultat courant d'exécution 2014 | 945 366,02 | 1 086 512,47 |
| Report de l'exercice 2013 | 100 000,00 | -1 323 911,58 |
| Résultat cumulé 2014 | 1 045 366,02 | -237 399,11 |

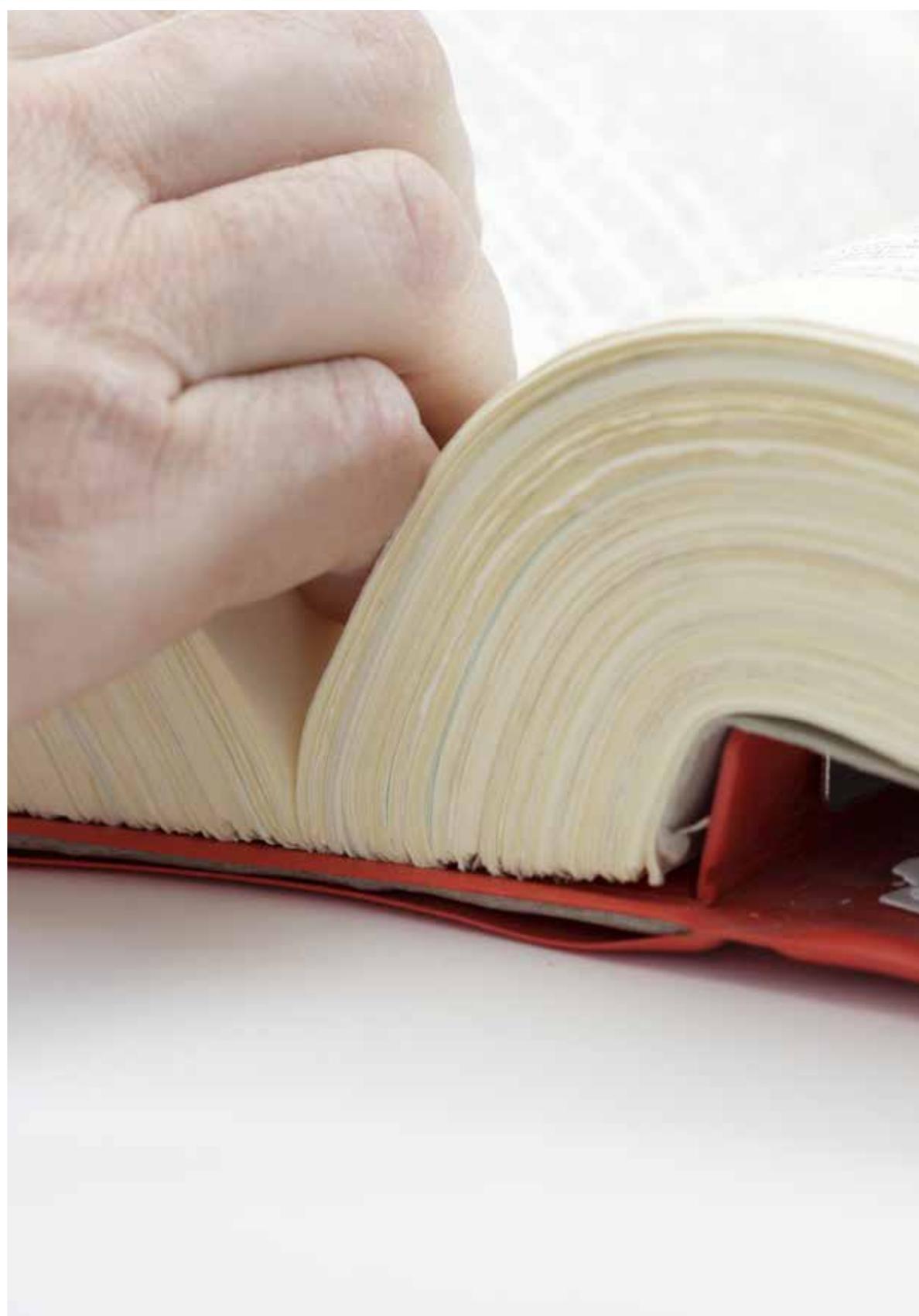
Le budget principal fait apparaître un solde positif.

Impôts : les taux appliqués

| Communes | Taux de TEOM 2014 | Taxes | Taux 2014 |
|----------|-------------------|-------|-----------|
| ex-CCPLD | 9,68% | TH | 8,24% |
| ex-CCC | 11,00% | TFNB | 2,13% |
| Gordes | 6,99% | CFE | 33,42% |
| | | TFB | 0% |

Pour les Beaumettes la REOM est maintenue en 2014.

14 - Ressources Juridiques



La conduite des politiques publiques impose de sécuriser les actes de LMV. Pour cela, le service commande publique et affaires juridiques composé de trois agents est chargé de cette mission.

La commande publique

La mise en concurrence est obligatoire pour les collectivités territoriales, selon des procédures différenciées, en fonction du niveau et de la typologie de chaque marché public.

En 2014, 57 marchés publics ont été attribués pour un montant global de 3,6 millions d'€ environ.

Plus de la moitié des marchés concerne le pôle technique de LMV ; les directions de la petite enfance, des médiathèques et des piscines complètent les besoins.

La commande publique constitue un levier économique non négligeable pour les entreprises locales.

Près de la moitié de la valeur totale des marchés attribués a bénéficié aux entreprises vauclusiennes et plus du ¼ aux entreprises du territoire communautaire, soit 1 million d'€.

LMV a poursuivi son partenariat avec la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise en insérant des clauses sociales dans les marchés publics.

La mutualisation de la commande publique avec les communes membres a été développée avec pour objectif principal la recherche d'économies d'échelle.

Les affaires juridiques et contentieuses

Le service juridique a pour mission essentielle de garantir la régularité juridique des actes pris par les représentants de la collectivité, au travers :

- du contrôle à priori des délibérations prises par le conseil communautaire ainsi que des décisions du Président,
- de la veille sur les textes réglementaires et législatifs en évolution,
- de l'activité en précontentieux et contentieux.

Les assurances

LMV souscrit à diverses assurances en responsabilité civile, responsabilité pour la flotte automobile, dommages aux biens et protection juridique.

En 2014, 25 sinistres ont été traités.

Ce service assure deux autres missions : constitution d'archives et gestion de l'accueil.

Les archives

En plus d'être une obligation légale, l'archivage présente un triple intérêt pour les services communautaires :

- la bonne conservation des documents,
- la facilitation de la recherche de documents plus ou moins anciens,
- un gain de place important grâce à l'élimination de documents qui n'ont pas à être conservés.

L'accueil

LMV dispose de deux sites d'accueil pour ces services administratifs et techniques : le premier à Cavaillon et le second à Lagnes.

L'activité consiste à un :

- accueil physique du public, notamment pour la distribution des outils de tri des déchets ménagers (sacs jaunes, cartes déchetteries notamment),
 - accueil téléphonique du public.
- Les trois agents affectés aux missions d'accueil traitent plus de 10.000 appels téléphoniques par an et plus de 7.500 personnes sont accueillies dans nos locaux.

15 - Ressources Techniques



LMV est organisée autour de deux pôles techniques : le premier est chargé des bâtiments communautaires, le second des voiries et infrastructures.

Les bâtiments communautaires

Le patrimoine de LMV englobe 45 bâtiments (pour une Surface Hors Œuvre Brute de 24 702 m²)

- 13 crèches
- 8 médiathèques
- 4 déchetteries
- 2 sites administratifs
- 1 pôle petite enfance 'maison de la petite enfance'
- 2 bâtiments voués à la collecte
- 2 campings
- 5 offices de tourisme-points accueil
- 2 piscines
- 1 lieu de musiques actuelles

L'année 2014 a été marquée par la réalisation de chantiers importants :

- La réhabilitation de la crèche de Gordes.
- La réhabilitation du Centre aquatique de Plein Air de Cavailon.
- La construction de la Médiathèque de Cheval Blanc.
- Le remplacement de brise-soleils à la Médiathèque de Cavailon.
- La réhabilitation de la Gare Coustellet.
- Le remplacement des centrales de traitement d'air aux crèches Sucre d'Orge et Maison des Lutins à Cavailon.

Des études ont également été menées en perspective des travaux à réaliser en 2015 :

- Création d'une Recyclerie (AMO).
- Création d'une crèche d'entreprises (MOE).
- Réhabilitation de la buanderie de la crèche Sucre d'Orge (MOE).
- Réfection de la toiture de la médiathèque de Cavailon (MOE).
- Réfection de l'étanchéité de la toiture des crèches Sucre d'Orge et Maison des Lutins.
- Réfection de l'étanchéité de la toiture de La Gare Coustellet.

Le maintien en état du patrimoine communautaire passe aussi par le recours à des opérations d'entretien des locaux, de maintenance et d'entretien des espaces verts, menées en régie par le personnel communautaire. Huit agents sont ainsi affectés à ces missions.

En plus de cet entretien récurrent, plus de 300 interventions ont été menées dont 85% en régie communautaire. Les demandes de travaux varient de la petite réparation (réparation divers, plomberie, menuiserie, électricité, peintures, autres), à des déménagements, mais aussi à la fabrication de barrières, tables, aménagement de jardin...

Les voiries et infrastructures

LMV a mené des travaux d'infrastructures et de voiries.

Les principaux travaux ont concerné :

- Aménagements des abords de la médiathèque de Cheval Blanc.
- Aménagement de l'impasse Georges Braque - Cavailon.
- Aménagement des espaces extérieurs, abords du centre de plein air et réseaux - Cavailon.
- Création du réseau EU du camping de Maubec et raccordement au réseau collectif – mise aux normes PMR de la place d'accueil.
- Abattage de 49 platanes contaminés par le chancre coloré au camping de la Durance.

D'autre part, des études ont été réalisées dans la perspective des travaux à venir en 2015 :

- ZA Bel Air aux Taillades (MOA Citadis).
- RD2 : aménagement de l'entrée Sud de Coustellet (MOA CG84).
- Digue des Iscles de Milan à Cheval-Blanc – Phase AVP et PRO (MOA SMAVD).
- Création d'une déchetterie sur la commune de Mérindol (MOA LMV - Phase esquisses et AVP).
- Requalification de la déchetterie de Coustellet (Esquisses).
- Aménagements des abords de la future crèche d'entreprises à Cavailon.

LMV compte 7 espaces d'activités dont le réseau d'éclairage public regroupe 239 mâts et 322 points lumineux. La maintenance de ce réseau est assurée par une entreprise locale.

La téléphonie et l'informatique

Le parc téléphonique de LMV se compose de : 58 lignes fixes, 67 téléphones portables, 30 lignes ADSL et 1 ligne SDSL.

141 postes informatiques sont installés sur l'ensemble des sites communautaires.

LMV fait exclusivement appel à des entreprises privées pour la gestion de son parc informatique et sa téléphonie.

16 - Politiques partenariales



Dans le cadre des compétences exercées par LMV, des soutiens financiers sont apportés aux associations et organismes partenaires.

Le Schéma de Cohérence Territoriale

Le SCOT est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification intercommunale. Il est un outil de gestion de nos espaces.

Participation LMV : 52 365.64 €.

Le CUCS

La Politique de la ville fédère l'ensemble des partenaires institutionnels, économiques, associatifs, et inscrit dans un document unique leurs actions au bénéfice de quartiers en décrochage. Elle est mise en œuvre localement dans le cadre des contrats de ville.

Le contrat s'inscrit dans une démarche intégrée

devant tenir compte à la fois des enjeux de développement économique, de développement urbain et de cohésion sociale. Il fixe le cadre des projets de renouvellement urbain qui seront déployés, et prévoit des actions à conduire.

Participation LMV : 26 000 €.

Autre participation

LMV participe au Service Départemental d'Incendie et de Secours. Le SDIS est un établissement public départemental à caractère administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il est chargé de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies.

Participation LMV : 1 789 527 €.

Les subventions attribuées aux associations

| Domaine de compétence | Objet | Montant |
|---|---|---------|
| Economie-emploi | | |
| Mission Locale du Luberon | Accompagnement des jeunes 16-25 ans | 69 856 |
| Maison de l'Emploi et de l'Entreprise | Accompagnement des entreprises | 66 000 |
| Initiative Cavare et Sorgues | Plateforme de financement des entreprises | 30 000 |
| Cavaillon Entreprendre | Club de chefs d'entreprises de Cavaillon | 5 000 |
| Environnement | | |
| Appels à projets scolaires 2013/2014 | | 1 750 |
| Petite Enfance | | |
| Les Pitchounets | Crèche associative à Gordes | 72 000 |
| Culture | | |
| AVEC (La Gare) | Lieu de musiques actuelles | 69 000 |
| Ciné Plein Soleil | Festival du film du court métrage (Cavaillon) | 3 000 |
| Tourisme | | |
| Office de Tourisme de Cavaillon-Luberon | Territoire : Cavaillon, Cheval-Blanc, Les Taillades, Mérindol | 450 000 |
| CUCS | Politique de la ville | 26 000 |

Les services



Luberon Monts de Vaucluse

315, avenue Saint Baldou 84300 Cavaillon
04 90 78 82 30
accueil@c-lmv.fr

Pôle tourisme, culture et loisirs

Centre tertiaire
117, Allée du Centre Tertiaire 84800 Lagnes
04 90 20 53 08
direction.tourisme@c-lmv.fr
service taxe de séjour
04 90 20 53 08
lmv@taxesejour.fr
<https://lmv.taxesejour.fr>

Pôle ressources

117, Allée du Centre Tertiaire 84800 Lagnes
04 90 20 53 08
ressourcesshumaines@c-lmv.fr



Service Développement économique

04 90 78 82 37
secretariat.g.daudet@c-lmv.fr



Service collecte

04 90 78 82 30
collecte@c-lmv.fr



Maison de la Petite Enfance

191, allée Roch Pape 84300 Cavaillon
04 90 76 06 63
petiteenfance.famille@c-lmv.fr



Médiathèque la Durance

60, rue Véran Rousset 84300 Cavaillon
04 90 76 21 48
mediatheque@c-lmv.fr



Piscine couverte Alphonse Roudière

La Clède 84300 Cavaillon
04 90 78 19 19
piscines.secretariat@c-lmv.fr

Centre aquatique de plein air

Rue des Félibres 84300 Cavaillon
04 90 71 00 08
piscines.secretariat@c-lmv.fr



Office de tourisme Luberon Monts de Vaucluse

Place François Tourel 84300 Cavaillon
04 90 71 32 01
cavaillon@luberonmesvacances.fr
gordes@luberonmesvacances.fr
www.luberonmesvacances.com



Camping la Durance

495, avenue Boscodomini 84300 Cavaillon
04 90 71 11 78
contact@camping-durance.com
www.camping-durance.com

Camping les Royères du Prieuré

52, chemin de la Combe St Pierre 84660 Maubec
04 90 76 50 34
camping.maubec@c-lmv.fr
www.campingmaubec-luberon.com

Découvrez le territoire LMV vu du ciel



Flashez ce QRcode au moyen de votre smartphone
avec une application gratuite ou allez sur le lien
<https://www.youtube.com/watch?v=Cg437nQlwxo>
et découvrez le territoire vu du ciel.

